

## Robert Louvin, *L'approche 'ethnique' dans la revendication régionaliste valdôtaine*

Une silhouette silencieuse au pas feutré d'un intellectuel réservé, avec son inséparable serviette en cuir sous le bras, irrémédiablement plongé dans ses profondes pensées pendant qu'il sillonne les rue de sa vieille ville, Aoste.

C'est une image qui persiste dans notre mémoire.

Celle d'une présence discrète qui cachait, par delà sa retenue et sa modestie, un trésor d'intelligence, une capacité subtile de saisir les relations profondes et secrètes qui relie des faits apparemment éloignés dans le temps et l'espace. Une qualité, une inclination naturelle dont les innombrables écrits restituent encore au lecteur d'aujourd'hui l'intuition et l'éclat.

Point besoin, pour en avoir la preuve, de reprendre les œuvres majeures de Lin Colliard.

Ses ouvrages sont autant de pierres angulaires que le temps nous fera apprécier encore davantage, mais je suis plutôt enclin à indiquer ici, comme témoignage de cette faculté hors du commun, les quelques juteuses pages de la conférence magistrale que le Prof. Colliard nous livra à l'occasion de la séance conclusive des Etats généraux de la culture valdôtaine, un discours auquel il assigna le titre quelque peu effacé de « L'identité valdôtaine : quelques réflexions ». Un discours qui fut par la suite repris, de façon plus détaillée et argumentée, quelques mois plus tard au bénéfice des lecteurs de la revue 'Le Flambeau'.

Un argument tel que l'identité valdôtaine aurait pu inspirer un lyrisme pindarique et pompeux que la circonstance officielle et le vaste auditoire auraient largement justifié. Rien de tout cela. Grandeur des choses simples: on reconnaît le grand chef cuisinier surtout à sa manière de cuire deux oeufs au miroir ...

Esquivant donc tout raccourci et se refusant à un pur exercice de style, Lin Colliard fournit dans cette conférence un essai magistral de sa capacité de manier en toute assurance la nitroglycérine d'un thème on ne pourrait plus sensible, un argument de nature à provoquer facilement des dérapages idéologiques incontrôlables<sup>1</sup>. Et s'il y a un pays où difficilement l'historien peut se soustraire à la politisation de son œuvre<sup>2</sup>, comme c'est le cas bien connu de l'interprétation des franchises médiévales, c'est bien la petite région intramontaine.

En parcourant les traces de ce que l'on a appelé « il paradigma storiografico regionalista »<sup>3</sup>, suivant la thèse de la persistance au fil de l'histoire valdôtaine de l'idéal autonomiste, qu'il se plait d'ailleurs à appeler encore 'régionaliste', le Professeur Colliard arrête minutieusement les contours du sujet. Il le fait en s'appuyant généreusement sur l'opinion et les analyses d'une panoplie d'historiens qui se sont penchés sur les documents de notre 'Storia Patria'. Quelle modestie, notons au passage, dans ses citations ! Combien de place accordée avec libéralité à tant de chercheurs et d'érudits qui avaient pourtant pendant des décennies, pour ainsi dire, sucé de sa mamelle le lait de la culture historiographique !

L'identité, soit-elle nationale ou régionale - nous explique-t-il - est un processus et non pas une donnée acquise et figée; elle se positionne sur les rails de l'histoire. Toute identité est fatalement englobante et ne peut être renfermée dans une définition formulée par un sujet venant de l'extérieur.

---

<sup>1</sup> Je rejoins en cela l'opinion de Omar Boretta, responsable du Fonds valdôtain de la Bibliothèque régionale d'Aoste, qui m'a fait part de quelques remarques très pertinentes sur les raisons pour lesquelles cet écrit résumerait de façon exemplaire le fonds de la pensée de notre regretté ami Lin Colliard.

<sup>2</sup> Ainsi que nous le rappelle M. Cuaz, La Valle d'Aosta. *Un'identità di frontiera fra Italia, Europa ed etnonazionalismi*, in *Altre Italie, Identità nazionale e Regioni a statuto speciale*, a cura di G. Nevola, Roma, 2003, qui souligne "la forte politicizzazione del ruolo dello storico e l'impressionante valenza politica di dispute, altrove di pura erudizione, su affrancamenti medievali o sulle riforme del Settecento.

<sup>3</sup> La définition est encore à M. Cuaz, *ibidem*.

On ne peut donc assigner de formules péremptoires à une identité mûrie dans une dimension globale telle que celle du conteste valdôtain, qui tire sa sève d'un *humus* naturel large, d'une culture matérielle profonde et qui ne se borne pas à une composante purement élitaire.

Le lien entre l'ethnie et l'identité est établi, mais le raisonnement est encore à baliser.

Sa mise en garde, par rapport à deux notions trompeuses, est tranchante : l'évocation de la dimension ethnique comme base du processus identitaire est assumée, mais elle amène à rejeter catégoriquement toute condescendance vers le localisme d'une part et l'ethnocentrisme de l'autre. Charybde et Scylla sont toujours là, dangereusement menaçants.

### **Le rejet du localisme et les contours variables de la notion de 'ethnie'**

La dimension naturelle de l'ethnie valdôtaine n'est tout d'abord pas seulement à l'ombre de ses clocher et cloisonnée entre ses montagnes. Elle se situe au carrefour de l'histoire et de la géographie, là où la civilisation franco-burgonde se cristallise dans un ensemble bien plus vaste que celui de notre seule vallée, dans le cadre de celle qu'il se plaît d'appeler la 'civilisation alpine occidentale'.

La raison d'être de l'identité valdôtaine est donc indissolublement liée, à ses yeux, à un ensemble plus vaste ; le repli localiste, résistant à toute influence extérieure, s'avère fatalement opposé et contradictoire par rapport à cette lecture 'large' de la civilisation valdôtaine qui est, au fait, un creuset généreusement rempli par l'apports des civilisations majeures de notre continent.

Pas moins pointilleux sur le deuxième aspect, notre auteur tient donc à élarger l'adjectif 'ethnique' de toute référence biologique.

La lecture d'ensemble de ce phénomène doit en effet nous amener à une prise en compte intégrale de différents aspects : territoire, histoire, langue, mais aussi économie, droit, institutions, culture littéraire, arts, toponymie et anthroponymie. Bref, la notion colliardienne d'ethnie finit par coïncider avec celle de 'culture' au sens le plus large du terme, mais doublée d'une conscience profonde d'appartenance commune qui n'a, d'après lui, jamais fait défaut aux valdôtains. L'*ethnos* ne s'oppose point ici au *demos*; il en assume plutôt la dimension sociale concrète et la pratique comme composantes majeures de la notion d'ethnie. Ce qui permet d'écarter sans la moindre hésitation toute représentation de sa pensée comme étant le fruit d'une vision 'ethnocratique' étroite.

On aurait tort, en effet, de placer la pensée de Lin Colliard dans le sillon pur et simple de l'ethnisme, considéré en tant que théorie politique<sup>4</sup> définissant la nation (et dans notre cas le peuple valdôtain) en fonction essentiellement de critères linguistiques. La langue, toute importante qu'elle est dans la reconstruction du processus identitaire et dans la classification des regroupements humains, ne semble pas acquérir, dans son esprit, une valeur absolue et décisive. On ne peut par conséquent faire coïncider l'analyse de notre auteur avec l'ethnisme tout court ou bien avec ce que l'on a parfois appelé aussi 'humanisme scientifique'. Cette pensée politique accorde, en effet, toujours un rôle fondamental et pour ainsi dire fondateur à l'ethnie et aux distinctions fondées en premier chef sur le particularisme linguistique.

L'approche intégralement 'ethnique' a d'ailleurs parfois été désignée comme impliquant aussi une certaine dose d'ambiguïté par rapport aux options fédéralistes, les mêmes options qui ont constitué, à partir des années '30, le pilier de la lutte autonomiste régionale valdôtaine. « Le fédéralisme –

---

<sup>4</sup> Une théorie qui en France a été fortement inspirée par le mouvement occitaniste de François Fontan dans les années 1950 (son livre *Ethnisme, vers un nationalisme humaniste* date de 1961) et plus tard par Guy Héraud (favorable lui aussi à une 'ethnopolitique'), dont l'oeuvre a eu un retentissement tout particulier en Vallée d'Aoste grâce à son enseignement au Collège d'Etudes Fédéraliste d'Aoste et qui en a été le principal interprète dans les décennies successives, notamment par des ouvrages tels que *Les Principes du Fédéralisme et la Fédération Européenne: Contribution à la Théorie Juridique du Fédéralisme*, Presses d'Europe, Paris, 1968 et *L'Europe des Ethnies*, Bruxelles, Bruylant, 1993.

écrivait en effet François Fontan - qui tend à diluer, à noyer le fait national parmi toutes sortes d'autres communautés infra et supra nationales (en réalité secondaires), peut servir à justifier les revendications d'autonomie d'une nation annexée, première étape vers l'indépendance, mais il peut servir aussi à masquer la véritable nature du problème, sa nature nationale, à empêcher la séparation, l'indépendance complète de la nation, enfin à camoufler les tentatives d'annexion »<sup>5</sup>. En d'autres termes, la revendication 'ethniste' se situerait en quelque sorte à mi-chemin entre une revendication purement autonomiste et le combat ouvertement nationaliste, comme dans la tradition politique catalane<sup>6</sup>.

### **L'ethnie, un élément de légitimité des institutions**

Le critère 'ethnique', en tant que fondement de légitimité des institutions politiques valdôtaines, remonte cependant assez loin dans le temps et a gardé une continuité assez marquée tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle.

Ce critère, à défaut d'une revendication ouvertement nationaliste qui a rarement émergé<sup>7</sup>, aurait dû fournir le socle indispensable, en sus de l'incontestable existence d'une communauté linguistiquement minoritaire à l'intérieur de l'Etat italien, pour justifier une action de réajustement des frontières italiennes le long d'une ligne nationale clairement reconnaissable, ainsi que l'avait préconisé le Président Wilson dans les célèbres 'quatorze points' de son discours au Congrès des Etats Unis le 8 janvier 1918.

Mais la Ligue valdôtaine pour la protection de langue française dans la Vallée d'Aoste, en adressant sa « Pétition pour les revendications *ethniques* et linguistiques de la Vallée d'Aoste à son excellence l'honorable Orlando, Président du Conseil des ministres et de la Délégation italienne au Congrès de la Paix à Paris » en 1919, tout en énonçant déjà ouvertement ce critère, avait choisi une approche nettement plus modérée<sup>8</sup>.

On partait bien, dans cette Pétition, de la considération que « en dehors de la raison linguistique, il est une raison ethnique non moins probante, qui justifie au plus haut degré les revendications valdôtaines » et que le « caractère ethnique spécial » est « lumineusement visible dans les habitudes et les mœurs des habitants, comme dans tous les noms de famille et de localité, qui ont une empreinte absolument française sans la plus lointaine affinité avec l'Italie ».

Nous sommes de toute évidence en présence d'une approche organiciste de la part de la Ligue; pour elle, la Vallée serait « une entité distincte vivant de sa propre vie » et ses « droits imprescriptibles » se fonderaient sur des témoignages historiques multiples et univoques prouvant

---

<sup>5</sup> F. Fontan, *Ethnisme, vers un nationalisme humaniste ...* cit, p. 45.

<sup>6</sup> Comme nous le rappelle l'oeuvre J. Casassas J. - Santacana C., *Le nationalisme catalan*, ed. Paris, Ellipses, 2004.

<sup>7</sup> Marco Cuaz en situe la naissance dans le cadre de l'opposition entre les conservateurs et les libéraux à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : « Per i primi, per i quali l'antistatalismo cattolico si sposava alle inquietudini di fronte alla modernità, il francese divenne l'elemento fondante di una sorta di 'nazionalità valdostana', del senso di appartenenza a una comunità caratterizzata da un legame profondo con la terra, con il villaggio, con la Chiesa; un legame la cui conservazione era un dovere sacro, essenziale per la sopravvivenza stessa della comunità valdostana » : M. Cuaz, *La Valle d'Aosta. Un'identità di frontiera fra Italia, Europa ed etnonazionalismi*, in *Altre Italie, Identità nazionale e Regioni a statuto speciale*, par les soins de G. Nevola, Roma, 2003.

<sup>8</sup> Le document peut être consulté intégralement dans le recueil *Bulletin de la Ligue valdôtaine* (1912-1926), publié par les soins des Archives Historiques Régionales, Aoste, 1974, ouvrage dont l'impression avait été fortement voulue par le même Lin Colliard.

« à satiété le caractère ethnique absolument spécial et à nul autre pareil de notre région ». Une entité qui vit cependant tous les drames et toutes les contradictions propres aux ethnies ‘de frontière’<sup>9</sup>.

La revendication autonomiste se pose donc d’emblée, dans l’histoire politique régionale, dans une forme mineure et, pour ainsi dire, plus ‘prudente’ par rapport à la pétition globale du droit à l’autodétermination : « Tandis que partout on invoque les droits de l’autodécision des peuples (...) il ne sera pas dit que la Vallée d’Aoste soit restée inerte, passive et silencieuse et ait oublié de *revendiquer au moins cette part de justice* que comporte la différence de langage et notre caractère ethniquement absolument spécial »<sup>10</sup>. Revendication essentiellement finalisée, à l’époque, à la reconnaissance de droits « linguistiques et administratifs ».

La référence aux raisons ethniques sera constamment reprise par la suite par tous les organismes politiques qui relayeront la Ligue dans l’action régionaliste, en partant du Groupe d’Action Régionaliste<sup>11</sup>, en passant par la Jeune Vallée d’Aoste, pour arriver aux mouvements politiques autonomistes des trois premières décennies de l’après-guerre: l’Union Valdôtaine<sup>12</sup>, le Rassemblement valdôtain<sup>13</sup> et l’Union Valdôtaine progressiste<sup>14</sup>.

A faire date des premières années ’70, la politique valdotaine élargit son éventail d’options en radicalisant d’une part l’appel identitaire ethnique par des groupes tels que le Mouvement Arpitanie et en s’ouvrant d’autre part vers une logique moins rigoureusement rattachée au particularisme linguistique, suivant l’inspiration catholique énoncée par les écrits d’Ernesto Challancin<sup>15</sup>, qui fut la référence première de groupes tels que les Démocrates Populaires dans les années ’70 et, dans le même sillon, Pour la Vallée d’Aoste vingt ans après.

### **L’assise ethnique se transforme**

Dans les années 1990 et 2000, en considération aussi de l’évolution démographique de la Vallée, les nouvelles formations politiques organisées sur base essentiellement régionale assument des positions différenciées par rapport à la question ‘ethnique’.

Celle-ci se présente très effacée, par exemple, dans le programme politique de la Stella Alpina<sup>16</sup>, tandis que Vallée d’Aoste Vive prônera une vision plus modernisatrice<sup>17</sup> et Renouveau valdôtain, pour sa part, exprimera une position plus nettement redevable de la tradition politique originaire.

---

<sup>9</sup> D’après la définition de A. D. Smith, *Le origini etniche delle nazioni* (ed. orig.: *The ethnic origins of nations*, Oxford, 1986), Bologne, Il Mulino, 1992, p. 186.

<sup>10</sup> Prémisses de la Pétition, *Bulletin ... cit.*, n. 2, 16 avril 1919. La Ligue était d’ailleurs le ‘Comité italien pour la protection de la langue française dans la Vallée d’Aoste ...

<sup>11</sup> *Le Groupe valdôtain d’action régionaliste (1923) : les prodromes de la Jeune Vallée d’Aoste*, (par les soins de) J-C. Perrin, Aoste, 1975.

<sup>12</sup> Dont les statuts évoquent toujours la “finalité d’assurer l’épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain (...) de favoriser la coopération entre les communautés ethniques.

<sup>13</sup> Qui se qualifiait en tant que “Mouvement pour la défense ethnique et linguistique de la Vallée d’Aoste”.

<sup>14</sup> Son journal se voulait “Organe pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine”.

<sup>15</sup> Parmi lesquels tout particulièrement: *Politica nuova con uomini nuovi*, ed. Gribaudo, Torino, 1972.

<sup>16</sup> Stella Alpina, reconnaît un rôle central à “la tutela e il rafforzamento dell’Autonomia speciale valdostana, nel contesto di uno Stato Italiano unitario e federale e nella prospettiva di una vera Europa dei popoli, nel solco delle sue radici cristiane”, quitte à préciser ensuite, d’une façon très générale, qu’elle demande aussi qu’au sein de l’Europe des Peuples “trovino particolare sostegno le minoranze etnico-linguistiche”.

<sup>17</sup> Dans son projet politique, Vallée d’Aoste Vive, tout en affirmant vouloir se rattacher “de façon prioritaire aux spécificités historiques et culturelles de notre communauté”, précisait que son identité “ne peut se réduire à une notion purement économique et dépourvue d’une âme («il sistema Valle d’Aosta») ou administrative (la Région). Nous assimilons et partageons les valeurs culturelles de notre communauté et de notre civilisation, aussi bien par héritage et par droit de naissance que par choix personnel vivant en Vallée d’Aoste pour des raisons économiques ou affectives”. Le mouvement prônait cependant une dimension ouverte et plus moderne par rapport à l’autonomisme traditionnel: “nous regardons à la Vallée d’Aoste

Dernier en date, et résultant de la fusion de ces deux derniers mouvements avec le mouvement des Verts et d'un courant politique progressiste régional, ALPE<sup>18</sup> a aussi pris les distances par rapport à la vision purement ethnique et en allège considérablement le poids dans le balancement avec les autres buts prioritaires de sa mission politique.

L'argument demeure cependant encore central et pour ainsi dire exclusif dans la vision de quelques mouvements d'opinion ou au sein de formations politiques dépourvues de représentants dans les institutions politiques régionales, tels que les Ethnistes valdôtains, Esprit valdôtain<sup>19</sup> ou les Indépendantistes valdôtains<sup>20</sup>, mais dans l'ensemble on perçoit que cette évocation subit une certaine raréfaction dans la dialectique politique régionale.

La notion semble perdre son attrait original: elle n'est plus simplement associée à l'idée de peuple, comme elle l'était à l'origine. Elle est aussi, et de plus en plus, perçue par l'opinion publique et à travers les médias comme potentiellement évocatrice d'une sorte de discrimination par rapport aux nouveaux résidents immigrés récemment.

On constate dès lors, en général, un appel de plus en plus réitéré aux notions de montagne et d'alpinité comme facteur politique caractérisant, ainsi qu'une utilisation globale du caractère pluri-linguistique de la communauté valdôtaine, plutôt qu'une revendication rigoureusement 'ethnique' de la part des forces politiques régionales. La dialectique politique utilise de moins en moins les mots tels que 'peuple' et 'ethnie' et de plus en plus appel, par contre, à la notion de 'communauté'. L'évolution accomplie par d'autres communautés ethniques vers la terminologie carrément nationalitaire n'a pas lieu dans la littérature politique valdôtaine.

### **La valeur légitimante du 'particularisme ethnique'**

L'adjectif 'ethnique', utilisé pour identifier le caractère de la minorité valdôtaine, semble pourtant avoir eu, au début, une valeur fortement légitimante par rapport à la revendication politique régionale.

Les critères fondateurs de cette légitimité sont variables, en raison de la pluralité des principes qu'ils impliquent, mais ils ressentent aussi de l'orientation idéologique assumée par une communauté donnée dans les différentes époques qu'elle traverse. On s'appuie dès lors tantôt sur un aspect, tantôt sur l'autre, suivant la sensibilité du moment.

La racine de la légitimité de l'organisation politique autonome de la Région, d'après Colliard, dépendait surtout de la continuité historique de ses institutions.

On y retrouve à coup sûr l'éco de la légitimité traditionnelle qu'invoquait déjà Jean-Baptiste de Tillier dans son *Historique de la Vallée d'Aoste*, une espèce de 'force stabilisatrice' émanant de l'autorité du passé et de la durée d'un pouvoir, une sorte de *recommandation du passé*<sup>21</sup>. On ne

---

comme à une identité partagée à reconstruire et comme au domaine prioritaire mais non pas exclusif de notre action politique".

<sup>18</sup> Alpe situe au coeur de son action le "droit à l'autodétermination individuelle et collective, en tant que capacité de choix autonome et indépendant, exercé responsablement par des moyens démocratiques" ainsi que la "mise en valeur de l'identité historique dans la perspective d'une société plurielle".

<sup>19</sup> L'association, basée en Vallée d'Aoste, affirme oeuvrer pour la valorisation de l'identité valdotaine : histoire, langues, culture et perspectives d'un peuple minoritaire et menacé.

<sup>20</sup> Association pour la valorisation de l'identité valdotaine : histoire, langues, culture et perspectives d'un peuple minoritaire et menacé.

<sup>21</sup> Comme le rappelait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle David Hume dans son *Idea of a Perfect Commonwealth*, (dans les *Essays and Treatises on Several Subjects: Essays, moral, political and literary*) toujours méfiant à l'égard de toute proposition radicale de changement : "tout gouvernement établi a un immense avantage, celui même d'être établi ; car la plupart des hommes sont gouvernés par l'autorité et non par la raison, et ne confèrent d'autorité qu'à ce qui se recommande d'un passé ancien".

saurait cependant non plus ignorer une certaine syntonie (et pour tout dire, une véritable sympathie) par rapport à la pensée de Joseph de Maistre, d'après lequel la légitimité des institutions se fondait non pas sur la volonté populaire, mais plutôt sur la volonté divine, au point que leur naissance ne pourrait être déterminée en fonction d'une date impossible à établir, mais uniquement sur la base d'une sorte de racine primordiale et non conventionnelle.

Mais si l'identité d'un peuple forme, comme nous l'avons vu, un tout global, l'identité culturelle est encore à distinguer nettement de l'identité politique.

En effet, la fascination du regretté professeur Colliard pour l'effet prodigieux des événements de l'an 1536 dans la parabole institutionnelle du Pays d'Aoste ne lui fait pas sous-estimer que l'affirmation du système des libertés et des franchises n'a pu germer que grâce à une longue suite d'événements tout à fait singuliers et par un murissement séculaire. L'identité politique du Pays d'Aoste se structure au fil des siècles et se distingue nettement, dans son parcours et son aboutissement, par rapport aux autres régions frontalières. La pensée politique valdôtaine forge ainsi la notion de *Patria Augustana* qui se déclinera ensuite à travers la doctrine – éminemment politique – de l'intramontanisme de Mgr. Bailly<sup>22</sup>.

Lin Colliard semble rejoindre ici non seulement l'approche de Joseph de Maistre, ainsi que de tous ceux qui s'opposaient à une analyse purement matérielle du fait national, mais aussi d'Ernest Renan, auteur du célèbre *Qu'est-ce qu'une Nation*<sup>23</sup>. Notre grand historien se rattache certainement à la dimension idéale, presque métaphysique, de l'ensemble politique, partant de la considération renanienne que « Les nations ont une *âme* générale et une véritable unité morale qui les constitue ce qu'elles sont. Cette unité est surtout annoncée par la langue ».

Plus hardi, probablement en raison des limites de temps qui lui étaient imposées pour son l'exposé, est le passage où le conférencier affirme que ces motivations d'une identité politique valdôtaine « nous porteront droit à l'idée régionaliste, ou, selon une expression courante, à la nouvelle culture de l'autonomie »<sup>24</sup>.

C'est à d'autres ouvrages du même auteur qu'il faut dès lors faire appel pour combler cette lacune, en attribuant la juste mesure et importance aux facteurs novateurs de cette pensée autonomiste : la situation de minorisation linguistique et culturelle qui a suivi la formation de l'Etat unitaire italien, le personnalisme humaniste et catholique des débuts du XXème siècle et l'enracinement populaire de la pensée autonomiste dû à l'apport fondamental d'Emile Chanoux qui a su le brancher sur forces sociales vives de la communauté, met l'accent sur leur droit et leur volonté de participer à la construction politique et à la démocratisation des institutions.

## **Le nouvel horizon de l'autonomie**

Lin Colliard est conscient de la dette morale de la communauté valdôtaine à l'égard de son martyr. Il lui rend même un hommage appuyé – et subtilement auto-ironique – en évoquant la richesse de la pensée du notaire de Valsavarenche, dont les écrits « m'ont ouvert des horizons nouveaux, moins liés à une historiographie de marque essentiellement érudite qui était bien la mienne ». Voilà que pointe enfin une note de touchant émerveillement face aux perspectives nouvelles ouvertes par la pensée de Chanoux<sup>25</sup>.

Comme tout tableau, celui que l'ancien Directeur des Archives Historiques Régionales nous a livré n'aurait pu se passer d'un cadre à sa mesure.

---

<sup>22</sup> A. Bailly, *L'état intramontain, Cahiers sur le particularisme valdôtain, édités par les soins des Archives historiques régionales*, Aoste, Duc, 1973.

<sup>23</sup> E. Renan, *Qu'est-ce qu'une Nation? et autres écrits politiques*, Paris, Imprimerie nationale, 1996.

<sup>24</sup> Colliard ... p. 8.

<sup>25</sup> Aujourd'hui heureusement accessible dans sa globalité grâce au volume réalisé par les soins de P. Momigliano, *Emile Chanoux, Ecrits*, Aoste, 1994.

Quelle est donc la toile de fond de ce parcours idéal magistralement tracé ?

Le scénario qui nous est proposé porte la signature d'un précurseur de l'idée européenne, vers lequel notre auteur projette le parcours idéal de l'identité politique valdôtaine : c'est vers l'avenir de l'Europe éthique (et non plus ethnique) d'Erasmus de Rotterdam, premier grand intellectuel de dimension authentiquement européenne, qu'il se tourne, sans renier pour autant tout le parcours de construction des Etats nations et le réveil douloureux des minorités au XXème siècle.

Pour un intellectuel qui a toujours manifesté son point de vue, tout en refusant de s'inféoder aux logiques partisans, pour un humaniste chrétien qui reconnaissait pour seule patrie celle de la culture, des lettres et de la foi chrétienne, le choix ne pouvait être plus approprié.

Aujourd'hui comme du temps d'Erasmus, décédé comme par hasard dans la même année 1536 où se jouaient les destins du Pays d'Aoste, nous avons besoins d'une Europe de la culture qui sache contraster dans un esprit de concorde les excès des nationalismes, la barbarie des préjugés, la domination aveugle du marché et la foi dans l'omnipotence de la science.

C'est ce que le Traité de Lisbonne stipule aujourd'hui dans son Préambule, en affirmant que le Traité s'inspire "*des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, à partir desquels se sont développées les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine, ainsi que la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit*".

Le regard de l'historien, qui écrivait ces mêmes choses quinze ans auparavant, du haut de sa maturité et de sa sagesse, n'aurait pu être plus perçant.